

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Transfert de la maîtrise d'ouvrage du projet d'aménagement centre-bourg de Sada

Séance du 26/11/2021

2^{ème} convocation

Délibération n° 63

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 12

Absents : 28

Votants : 12

-dont « pour » : 12

-dont « contre » : 0

-dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 22 novembre 2021 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, dans les locaux de la 3CO le vendredi 26 novembre 2021 à 16heures.

Présents :

AMBDI Youssouf , MADI OUSSENI Mohamadi, Ridhoi Zainabou CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maarifa , MROIVILI Mouhamadi Moindjié, MDALLAH Anlamati , SAID-SOUFFOU Soula, BOINA M'ZE Salim, SAID Mariame, YSSOUFI Chaïdati, Mohamed Zainaba,

Absents :

CHANFI Bibi, BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, ISSOUFI Ramadan, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, AHMED COMBO Papa, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja , SOUMAÏLI Mhamadi, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, ALLAoui Mohamed, ATTIBOU Zaïnati, IBRAHIMA Abdoulhanyou, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDALLAH Houssamoudine , ABDOU Mohamed, BOINAHERY Ibrahim, ABDOU COLO Nassuhati, ABDALLAH Oidhuati, BACAR SOILIH Inchat,

Secrétaire de séance : Mme MDALLAH Anlamati

Vu la demande de la commune de Sada concernant le transfert à la 3CO de la maîtrise d'ouvrage des études pré opérationnelles du centre bourg de Sada,

Vu la délibération n°15 du conseil communautaire en date du 30/03/2019 portant réalisation des études pré-opérationnelles du projet d'aménagement du centre bourg de Sada,

Vu le Copil du 13 juillet 2021 actant la réalisation desdites études,

Vu le courrier de Monsieur le maire de Sada en date du 27 octobre 2021 considérant que sur un projet aussi important pour la ville de Sada, qui va conditionner, en termes d'aménagement son avenir, il est préférable que la commune récupère la maîtrise d'ouvrage de la totalité du projet afin d'en devenir pilote et ce, avec effet immédiat.

Considérant que les études pré opérationnelles n'ont pas généré de coût à la 3CO hormis celui de suivi par les agents communautaires auprès de l'Epfam.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

- De transférer la maîtrise d'ouvrage du projet d'aménagement du centre bourg de Sada à la commune de Sada ;
- Que ce transfert à effet immédiat se fait sans préjudice d'aucune indemnité, ni compensation entre la commune et la 3CO;
- D'autoriser Monsieur le président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Fait et délibéré le 26/11/2021
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre**

Le président de la 3CO



M. IBRAHIMA Said Maanrifa

**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**

Signé électroniquement par : Ibrahima SAID MAANRIFA

Date de Signature : 30/11/2021

Qualité : Signature de PDF Président